



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil d'Administration du 25/03/2024

Sous la Présidence de M. HERMENT

Nombre de membres 12

Etaient présents : 9 membres – 1 procuration : 10 votants

44/2024 Installation d'un nouveau membre du Conseil d'Administration

Le Président expose :

Lors de sa séance du 30 janvier 2024 (point n° 346) le conseil municipal de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines a pris acte de la démission de M. Thomas Rustenholz de son mandat de conseiller municipal. Ipso facto M. Rustenholz n'est plus administrateur de la Rit.

Lors de sa séance du 12 mars 2024 le conseil municipal de de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines propose la candidature de M. Thomas Goettelmann pour devenir membre du conseil d'administration de notre régie.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Argent (CCVA) a, lors de sa séance du 14 mars 2024, validé cette proposition.

Le Conseil d'Administration

Vu la délibération de la CCVA en date du 14/03/2024

INSTALLE M. Thomas Goettelmann comme nouveau membre du Conseil d'Administration de la Régie Intercommunale de Télédistribution du Val d'Argent.

DECLARE que ce Conseil d'Administration est composé dorénavant de :

Commune de Sainte-Marie-aux-Mines : Daniel GERBER et Thomas GOETTELMMANN

Usager : Gérald GRIESS

Commune de Sainte-Croix-aux-Mines: Daniel BUCKEL et Thierry CONRAUX

Usager: Marcel HERMENT

Commune de Lièpvre: Christophe PANTZER et Thierry MOUILLE

Usager: Pierrot HESTIN

Commune de Rombach le Franc: Armelle WILLEMIN et Pascal HESTIN

Usager : Marie-Rose FONTAINE

Le Conseil d'Administration prend acte

Le directeur de la RIT

Jean-Marc VALENTIN



Le président de la RIT

Marcel HERMENT

Délibération rendue exécutoire suite à la publication le :